

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 14 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MOUZEIL, dûment convoqué le 9 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de M. Stéphane PIVETEAU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Présents : M. Stéphane PIVETEAU, M. Bruno BERTHELOT, Mme Jacqueline LE TEXIER, M. Damien LE BRESTEC, Mme Florence BEZIER, M. David MICHAUD, Mme Elodie AMIOT, Mme Kathy BAZIN, M. Gaëtan BELLEIL, M. Patrick CANTÉ, M. Benoît DESORMEAUX, Mme Claire FRICONNEAU, Mme Marina JULIENNE, M. Patrick MENTEL, Mme Sandrine NIEL, M. Michel PAGEAU, M. Jérôme RODILLA et Mme Lucie ROUAUD.

Absent(s) : Mme Mickaëlle DRUMEL (excusée).

M. Benoît DESORMEAUX a été désigné secrétaire de séance.

18 voix : Pour

0 voix : Contre

0 : Abstention(s)

Attribution des travaux d'installation de PAC sur les bâtiments modulaires de l'ALSH et de l'accueil périscolaire

M. Stéphane PIVETEAU, Maire, présente aux membres du Conseil, le projet des travaux d'installation de PAC (Pompes À Chaleur) sur les bâtiments modulaires de l'ALSH et de l'accueil périscolaire.

À cet effet, Monsieur le Maire indique qu'une procédure de consultation simplifiée a été conduite du 15 juin au 10 juillet 2026 - 12h00, auprès de 5 entreprises :

- Entreprise AGEF ;
- Entreprise FRICLIMA ;
- Entreprise FROIDANIEL ;
- Entreprise HERVE DURAND.
- Entreprise MONNIER-ENERGIES.

Les 2 entreprises suivantes ont remis une offre :

- Entreprise AGEF ;
- Entreprise FROIDANIEL.

Le bureau d'étude EFI, à qui la commune a confié la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, a remis, par courriel, le vendredi 28 août 2026, le rapport d'analyse des 2 offres reçues.

	FROIDANIEL	FROIDANIEL	AGEF	AGEF
		Après négociation		Après négociation
TOTAL HT	28 845.00 €	28 500.00 €	29 379.00 €	30 587.00 €
TVA 20%	5 769.00 €	5 700.00 €	5 875.80 €	6 117.40 €
TOTAL TTC	34 614.00	34 200.00 €	35 254.80 €	36 704.40 €
Ecart / Estimation	-19.20%	-20.17%	-17.71%	-14.32%

Au vu de ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer les travaux à l'entreprise FROIDANIEL pour un montant total de 34 200,00 € HT.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** d'attribuer les travaux d'installation de PAC sur les bâtiments modulaires de l'ALSH et de l'accueil périscolaire, à l'entreprise FROIDANIEL, pour un montant total de travaux de 34 200,00 € HT ;



- **CHARGE** Monsieur le Maire d'informer l'entreprise non retenue ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement relatif à l'offre de prix présentée par l'entreprise retenue ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'ensemble des démarches relatives à ce dossier de marché.

Publié le 16/09/2026

Le secrétaire de séance,
Benoît DESORMEAUX

Le Maire,
Stéphane PIVETEAU

